

LE PRÊTRE  
ET LA  
Dévotion au T. S. Sacrement  
( *Suite* )

---

L'exemple du prêtre.

1. Faire en sorte qu'on vous aperçoive souvent au pied de l'autel où réside Notre-Seigneur.

Pour cela, il y a de bons prêtres qui ont coutume de faire leur préparation à la sainte messe et leur action de grâces dans le sanctuaire ; rien n'est meilleur. D'autres y font leur oraison et viennent de temps en temps y réciter quelques parties de leur office. Ces pratiques sont simples, ne prennent point de temps, et, sans ajouter aucune peine à ce qu'on fait, elles sont à la longue d'une grande édification dans une paroisse, et, je n'en doute pas, d'une grande bénédiction pour un prêtre. Ce qu'il faut au moins, c'est de ne manquer jamais à venir faire régulièrement tous les jours, le soir ou l'après-midi, notre adoration, à l'heure où les personnes pieuses de la paroisse ont coutume elles-mêmes de venir à l'église. C'est encore de nous montrer une fois ou deux en surpris, ne serait-ce qu'un quart d'heure chaque fois, aux pieds de Notre-Seigneur, les jours où le Saint Sacrement est exposé ; ceci est vraiment de rigueur ; c'est, enfin, de nous réunir tous devant le Saint Sacrement, à l'église, les jours où se tiennent les XL Heures, pour y adorer Notre-Seigneur pendant les dix minutes qui précèdent le repas fraternel. Vous comprenez les graves raisons qui doivent d'ailleurs nous inspirer ces pratiques. D'abord nos obligations personnelles envers Notre-Seigneur : fussions-nous seuls et dussions-nous n'être vus que de Notre-Seigneur et de ses anges, ce serait pour nous un devoir de venir le visiter. Qui visitera Jésus-Christ ? Qui fera la cour à ce divin Sauveur, si souvent et si tristement délaissé dans la solitude du temple désert ? Qui, si ce n'est avant tous